

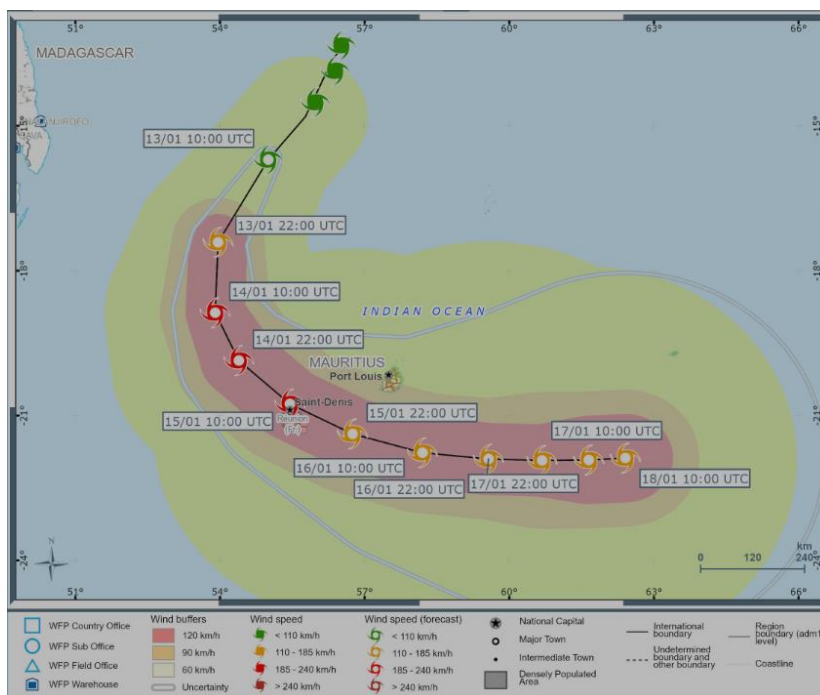
Communiqué du 14/01/2024

Le 12 janvier 2024, l'alerte a été donnée concernant la tempête tropicale nommée Belal. Ce cyclone de catégorie 3 (pour l'instant) présente des vents allant jusqu'à 195km/h. Il touchera les îles de la Réunion et Maurice ce lundi 15 janvier. Près d'un million d'habitants seront impactés par les vents violents et les importantes précipitations.

Dans ce contexte, les autorités locales sont en alerte. La préfecture de la Réunion a, aujourd'hui même, relevé le niveau d'alerte rouge cyclonique. Cela implique la communication des consignes de sécurité auprès du grand public, le confinement de la population, la fermeture de l'aéroport et la mise en alerte des services de l'Etat.

De son côté, le Corps Mondial de Secours a activé sa cellule de veille opérationnelle depuis l'alerte du GDACS (12/01/24) et se tient informé de l'évolution de la situation sur l'île de la Réunion, ainsi que sur l'île Maurice. Il nous est difficile d'estimer avec précision l'évolution des vitesses de vent et l'importance des précipitations tant les sources diffèrent. Toutefois le niveau d'alerte du GDACS reste stable à un score de 2,5/3, ce qui traduit un niveau de risque très élevé.

Nous poursuivons nos efforts et tenons nos sauveteurs en alerte.



Sources : GDACS, MétéoFrance, Meteoconsult, VentuSky, Préfecture de la Réunion